

Zeitschrift: Das Rote Kreuz : offizielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militär-sanitätsvereins und des Samariterbundes

Herausgeber: Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz

Band: 41 (1933)

Heft: 11

Vereinsnachrichten: Für die Brandgeschädigten in Bovernier!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

démonstrations au moyen du matériel technique de protection actuellement en usage. Ces leçons, organisées dans plusieurs pays par les Sociétés de la Croix-Rouge, comportent l'étude de la protection individuelle et collective, ainsi que des exercices pratiques allant de l'évacuation de la population jusqu'au travail dans les chambres à gaz.

4. La préparation et l'aménagement d'abris souterrains anti-gaz, vrais lieux de refuge organisés dans les villes pour permettre aux citoyens de se mettre immédiatement à l'abri en cas d'attaque aérochimique.

Nous lisons à ce sujet: «Tout récemment, la première «cave modèle» pour la protection antiaérienne a été inaugurée dans la Potsdamerstrasse à Berlin. De grandes flèches dessinées sur la façade de l'immeuble, permettent aux passants de reconnaître la maison en cas de nécessité.

Cet abri se compose de deux parties: l'une pour les locataires, l'autre pour les passants, et a deux entrées séparées. Les portes et les fenêtres sont calfeutrées contre l'action des gaz et — pour accroître la sécurité — des sacs de sable sont disposés devant les fenêtres afin de servir en même temps de protection contre les éclatements de bombes. Les plafonds sont renforcés de manière à pouvoir résister à

l'écroulement des étages supérieurs. Pour éviter l'incendie, les bois sont ignifugés. Un dispositif spécial peut suppléer à l'éclairage ordinaire en cas d'urgence. L'abri proprement dit est précédé d'une chambre dans laquelle toutes les personnes qui viennent du dehors doivent changer de vêtements afin de ne pas intoxiquer celles qui se trouvent déjà dans l'abri. Ce dernier est muni, cela va sans dire, de tous les appareils pour la vie en commun, médicaments compris.»

5. Enfin on préconise la mobilisation disséminatrice, destinée à vider les villes de la population civile, et la création — en dehors des localités — d'abris dits «Lieux de Genève» où les non-combattants seraient évacués. Chaque famille recevrait à l'avance sa feuille d'évacuation indiquant exactement où et comment les habitants ont à se rendre en cas d'alarme. Ces «Lieux de Genève» formeraient une série de nids de protection anti-gaz, et seraient disséminés en dehors de la banlieue des grandes villes.

Hélas, tous ces moyens de protection sont coûteux à organiser et, en cette période de crise économique intense et mondiale, les Gouvernements et les Croix-Rouges ont cent raisons d'employer les fonds qui leur restent en faveur d'activités plus immédiatement nécessaires.

Dr. Ml.

Für die Brandgeschädigten in Bovernier!

Schon wieder hat eine fürchterliche Feuersbrunst ein Walliserdorf zerstört. Der grösste Teil des am Eingang der Grossen St. Bernhardstrasse gelegenen Dörfchens *Bovernier*, einige Kilometer von Martigny entfernt, ist während eines heftigen Föhnsturmes ein Raub der

Flammen geworden. Trotz sofortigem tapfern Eingreifen der eigenen und der benachbarten Feuerwehren sind 26 Familien um Hab und Gut gekommen, ein Erwachsener und ein Kind blieben in den Flammen.

Wohl ist glücklicherweise ein grosser Teil der Habe versichert gewesen, aber gleichwohl bleibt der Schaden ein recht grosser.

Da muss geholfen werden! Das Zentralsekretariat des Schweizerischen Roten Kreuzes hat denn auch sofort nach Bekanntwerden des Unglückes aus seinem Katastrophenfonds den Behörden von Bovernier eine Summe von 2000.— Franken zur Verfügung gestellt, um der allergrössten Not zu steuern. Es hat auch aus seinen Kleider- und Wäschevorräten eine Wagenladung an die Bedrängten abgehen lassen, für deren Zustellung die Bundesbahnen in bereitwilliger Weise Frachtfreiheit zugesichert hatten. Aber *damit ist es nicht getan!* Der ungedeckte Schaden bleibt gross und trifft eine ärmliche Bevölkerung. So hat das Rote Kreuz auch seinen Postcheck eröffnet und um Zuweisung von Geldspenden gebeten. Solche können einbezahlt werden auf die Postchecknummer III 4200, Hilfsaktion des Roten

Kreuzes, Bern. Erfreulicherweise sind bereits hübsche Summen eingegangen, so Fr. 2000.— vom Nationalfeierkomitee, 1000.— Franken von der bernischen Freimaurerloge usw. — Wie wir soeben vernehmen, kann die Sammlung von Naturalgaben eingestellt werden, doch ist die Zuwendung von Geldmitteln ein Gebot der Notwendigkeit.

Wohl weiss das Rote Kreuz, dass sich überall in unserem Lande die Krise geltend macht, aber es gibt unter uns solche, die durch Katastrophen leider ganz besonders betroffen werden. So hofft das Rote Kreuz, dass es in seiner ihm vom Bundesrate übertragenen Aufgabe, bei Katastrophen als zentrale schweizerische Sammelstelle zu wirken, durch unsere Bevölkerung unterstützt wird. Für eine gerechte Verteilung der Spenden werden wir besorgt sein. Ein herzliches Vergelt's Gott allen Gebern!

*Das Zentralsekretariat des Schweiz.
Roten Kreuzes.*

En faveur des sinistrés de Bovernier.

Une fois de plus, après Torgon, Lourtier et Blitzingen, une localité valaisanne vient d'être cruellement éprouvée par un grave incendie: il s'agit de Bovernier à quelques kilomètres de Martigny. Activé par un vent violent, le sinistre a anéanti près de quarante immeubles, les récoltes de nombreux paysans et quelques pièces de bétail. En outre, deux personnes ont trouvé la mort dans les flammes.

Près de cent habitants de ce joli vil-

lage ont perdu leur abri, leurs meubles, leurs provisions. 25 ménages sont totalement ruinés, car l'assurance immobilière n'est — hélas! — pas obligatoire au canton du Valais, et le bétail comme aussi les meubles n'étaient que partiellement assurés contre l'incendie. Les pertes sont estimées à un demi-million de francs, la misère est grande à Bovernier.

Dès que le sinistre a été connu et dès qu'on a su l'étendue du désastre, la Croix-

Werbet Abonnenten für das „Rote Kreuz“!

Rouge suisse, fidèle à sa mission humanitaire, a publié un appel en faveur des victimes. Nous reproduisons ici cet appel et nous recommandons chaudement cette souscription, car la Croix-Rouge donne toutes garanties pour une répartition équitable des dons qui parviendront à son compte de chèques postaux III 4200 *Action de secours de la Croix-Rouge, Berne.*

Appel de la Croix-Rouge.

Plusieurs fois déjà un incendie a détruit un pauvre village valaisan. Trente-huit chalets du village de Bovernier situé sur la route du Grand Saint-Bernard ont été anéantis par le feu alors que le fœhn soufflait avec rage. Vingt-six familles ont tout perdu et sont ainsi sans abri. Une aide est absolument indispensable, aussi la Croix-Rouge suisse s'adresse-t-elle une fois de plus à la

population suisse pour accomplir la tâche qui lui est confiée par la Confédération et qui consiste à être l'institution centrale destinée à recueillir les dons à l'occasion de catastrophes frappant le pays.

Il est du devoir de chacun de contribuer à venir en aide à nos malheureux compatriotes. Certes les temps sont durs. La catastrophe de Bovernier nous enseigne toutefois qu'il y a encore des gens plus pauvres et plus malheureux que nous. C'est pourquoi la Croix-Rouge suisse ouvre une souscription en faveur des victimes du village de Bovernier, et verse un premier don de Frs. 2'000 destinés à venir immédiatement en aide aux sinistrés.

Nous faisons appel aux sentiments humanitaires de nos compatriotes et les engageons à faire usage pour leurs dons du compte de chèques: *Action de secours de la Croix-Rouge III 4200, Berne.*

Schweizerischer Samariterbund - Alliance Suisse des Samaritains.

Mitteilungen des Verbandssekretariates — Communications du Secrétariat général.

Neue Verkaufspreise.

Wir sind in der angenehmen Lage, die Verkaufspreise folgender Artikel mit Wirkung ab 1. November 1933 herabzusetzen:

Nouveaux prix de vente.

Nous nous trouvons dans l'heureuse situation de pouvoir baisser les prix des articles suivants, à partir du 1^{er} novembre 1933:

	Bisheriger Preis Prix actuel	Neuer Preis Nouveau prix
Emailltafeln für Samariterposten }		
Plaques en émail pour poste de samaritain }	Fr. 6.—	Fr. 5.—
Emailltafeln für Krankenmobiliemagazine }		
Plaques en émail pour dépôt d'objets sanitaires }	Fr. 8.—	Fr. 6.50
Samariterabzeichen (Kragenknöpfe, Broschen und Krattennadeln mit dem roten Kreuz) }		
Insignes (boutons, broches et épingles de cravates avec croix rouge) }	Fr. 1.50	Fr. 1.25